

*Volloroises, Vollorois,*

Je souhaitais, avant de quitter mes fonctions, vous transmettre ces quelques éléments d'un bilan non exhaustif. Merci de me lire.

### **Bilan technique**

Les réalisations principales durant ces deux mandats :

**Pour la Mairie** : restructuration (bureaux, archives, toilettes PMR, espace pour le personnel) accessibilité mairie-école, parking mairie, démolition de l'abri cuve, transfert de la cuve à fioul dans le local technique, transfert du bureau de poste à la mairie ainsi que mise en place l'accès PMR pour les ERP de la commune dont les commerces, chauffage central dans le local technique.

**Pour l'école** : aménagement de la classe du haut, mobilier, équipement informatique, toilettes et point d'eau, éclairage led, restauration du préau sud : toilettes pour les petits, toilettes handicapés, chauffe-eau, rampe d'accès PMR dans la cour.

**Pour la cantine** : changement de l'électroménager et de l'évier, isolation phonique, réfection de la peinture, réfection de la toiture, des zincs et de l'isolation, mise en place du dispositif « cantine à 1 euro », amélioration de la qualité des préparations avec les produits locaux.

**Parking chaufferie** : démolition du local en pierre, réfection du mur de soutènement et végétalisation.

**Plan d'eau** : restructuration de la zone humide, restauration du ruisseau dans son lit d'origine, aménagements (passerelle, passe à poisson, végétalisation, panneaux pédagogiques...)

**Cure** : changement de la chaudière gaz.

**Logement de Bois-jardin** : rénovation, peintures, changement de la porte et lutte contre l'humidité.

**Ancienne poste** : mise en place de la nouvelle bibliothèque, mise en place de la terrasse pour l'appartement en location, réfection en cours du logement en location.

**Salle de l'Avant-Garde** : Construction de l'auvent, bar mobile, réfection des soubassements côté nord et en façade.

**Aménagement du bourg** : restauration des espaces, de la chaussée, des réseaux d'eaux potable (ainsi que le diagnostic réseau sur toute la commune), pluviales, mise au normes de l'assainissement collectif, modernisation de l'éclairage public avec des ampoules basse consommation, enfouissement des lignes électriques, telecom et fibre.

**Réseau électrique** : modernisation du réseau électrique éclairage public sur la commune, passage en LED et horloges astronomiques (programme Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte), enfouissement des lignes dans certains villages.

**Cimetière** : réfection des murs extérieurs, de certaines parties des murs intérieurs, de la croix, mise en place du programme de reprise des concessions.

**Église** : sécurisation des tuiles déplacées et de certains zincs, restauration de la décoration intérieure de l'église, modernisation de l'éclairage en LED.

**Adressage** : mise en place de l'adressage en régie : adresses individuelles, plaques de maisons, poteaux et plaques de rues.

**Patrimoine forestier** : achat au cours des deux mandats de 3 parcelles attenantes au site de pierre Pamole pour une superficie total d'un peu plus de 13 hectares de forêt.

**Aménagement foncier, forestier et agricole** : restructuration des parcelles agricoles et des parcelles forestières sur le massif de pierre Pamole, travaux connexes sur voirie communale et parcelles.

Je regrette que cet aménagement n'ait pas été compris par certains comme concernant l'intérêt commun, reste le retour positif de la satisfaction des agriculteurs qui exploitent sur notre commune.

**Programme voirie** : entretien régulier de la voirie non goudronnée avec drainage des eaux pluviales et programme régulier de goudron de la voirie communale.

## **Bilan financier**

Rappel, définition de la Capacité d'AutoFinancement brute : la CAF brute est la différence entre les recettes et les charges de fonctionnement d'une collectivité. Cette épargne brute permet d'identifier la part de ressources restant disponible pour investir, après paiement des charges récurrentes.

Concernant le taux de la CAF brute de la commune il est de **31,30 %**, la règle est de ne pas descendre en dessous de **8 %**, on considère le bon niveau à **14 %** (source de la trésorerie 2025).

En 2024, la commune a dégagé un excédent de fonctionnement cumulé de 307 271,13 €, les chiffres de 2025 ne sont pas encore communiqués par la trésorerie mais seront consultables prochainement lors du vote du budget.

L'emprunt global contracté durant ces deux mandats est de 645 000 €, tous projets confondus. Il reste au 31 décembre 2026 un emprunt de 370 540,71 €, pour une annuité de 3 1764 € en 2027. Pour rappel, l'emprunt contracté pour le PAB est à un taux de 0,57 %. La dette de la commune, une fois payés tous les investissements décrits plus haut, reviendra à son niveau de 2014 en 2033, c'est-à-dire dans 7 ans, ce qui est vraiment peu à l'échelle de la vie d'une collectivité, sachant que le principal investissement en attente depuis longtemps, l'aménagement du bourg, est terminé et salué par la majorité des Volorois.

La trésorerie de la commune est à ce jour de 206 343,97 €.

Le taux d'endettement par habitant, que certains brandissent comme argument d'échec, est en fait à relativiser et à ramener à la capacité de remboursement de la commune. La commune de Vollore-Montagne a, à ce jour, une situation financière saine, confirmée par la trésorerie qui nous contrôle, et dont seul l'avis est fiable, à l'inverse des informations que l'on trouve ici et là sur le net. Mme Lindron, conseillère aux décideurs locaux et qui suit les finances de la commune, place Vollore-Montagne dans la liste des communes qui ont un bon bilan de gestion budgétaire. A noter que les impôts locaux, en ce qui concerne la part communale, n'ont pas été augmentés alors que de nombreux investissements ont été engagés. Tous ces chiffres sont vérifiables dans les comptes de la commune.

Lorsqu'on voit que le projet de l'aménagement du bourg a été financé par nos partenaires à 73,65%, il faut être conscient de la qualité de l'investissement notamment pour les générations futures.

## **Bilan moral**

La fonction de maire est une belle expérience. Elle permet de toucher à des domaines passionnants, de faire de très belles rencontres. Elle demande aussi énormément d'énergie, de travail, de temps et est indéfectiblement liée à l'intérêt commun. Le positif l'emporte sur le négatif même si satisfaire tout le monde demeure et demeurera chose impossible.

Pour ma part j'ai aimé ces années passées à vos côtés, travailler avec mes équipes, qu'ils soient élus, employés communaux et avec les Volorois, monter des projets pour ma commune de cœur...Ce fut donc une très belle expérience mais il était temps pour moi de reprendre la suite de ma vie avec de nombreuses missions et activités qui m'attendent et me passionnent.

Je regrette seulement, puisque je souhaite tout vous dire, la volonté de certains de s'opposer systématiquement à toute décision sans rien de constructif en retour, le travail de sape de certaines personnes à travers notamment les réseaux sociaux, l'acharnement stérile et agressif, hors de l'évolution d'une société civilisée, de vouloir bloquer par exemple un projet de dynamisation du bourg pour le déplacement de 8 mètres d'un monument ! Mais la dynamique générale a eu raison des oppositions aveugles et tous nos projets ont vu le jour, je pars donc satisfait.

Le non-respect de la personne humaine est intolérable et m'a amené à déposer une plainte, jugée recevable par la justice, pour injure publique envers un élu. Deux personnes ont été déboutées de leurs demandes de dommages et intérêts pour préjudices et ont été condamnées, en première instance puis en appel, à reverser à leur tour des dédommagements. J'aurais bien entendu préféré ne pas vivre ce genre d'expérience mais cette reconnaissance a été un juste retour, j'ai donc bien fait de m'en remettre et de croire en la justice de mon pays.

Je remercie mes équipes et ceux qui ont soutenu mon action. De ces années passées auprès de vous je ne garderai que le meilleur et la satisfaction d'avoir servi ma commune à qui je souhaite, ainsi qu'aux élus qui ont été désignés par la démocratie pour la servir, le meilleur pour l'avenir. Prenez soin de vous et ayez conscience au quotidien que la santé est la plus belle des richesses.

*Jean-François Delaire, maire de Vollore-Montagne de 2014 à 2026*